



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

**Conventions Ville de Niort / Associations
qui participent aux activités de l'ANIOS**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Conventions Ville de Niort / Associations qui participent aux activités de l'ANIOS

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'initiation et de l'orientation sportive, des associations niortaises favorisent l'accès de leurs activités aux jeunes de notre cité qui le souhaitent en leur permettant de découvrir et de pratiquer le sport de leur choix sans engagement au sein même du club et pour un coût modique.

Pour accompagner ces jeunes tout au long de cet apprentissage, les associations mettent à leur disposition des éducateurs sportifs et leur temps.

La Ville de Niort souhaite aider ces associations pour la saison sportive 95/96 par la mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique du sport en question.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions ci-jointes.

Avec :

Basket Club Niortais pour une valeur de.....	465 F
Bicross Club Niortais pour une valeur de.....	10 182 F
Club Hippique Niortais pour une valeur de.....	6 470 F
Olympique Léodgarien pour une valeur de.....	2 445 F
S.A. Souché section football pour une valeur de.....	5 732 F
S.A. Souché section karaté pour une valeur de.....	1 275 F
Canoë Kayak Niortais pour une valeur de.....	2 636 F
Ecole de Tennis de Niort pour une valeur de.....	3 795 F
Association de Promotion du Tennis de Table à Niort pour une valeur de.....	528 F
Archers Niortais pour une valeur de.....	1 057 F
Stade Niortais section tir pour une valeur de.....	6 530 F

(Madame Françoise BILLY, Présidente de l'Ecole de Tennis de Niort, n'ayant participé ni au vote ni au débat concernant la Convention Ville de Niort / Ecole de Tennis de Niort).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)